

**S.I.R.P. DANCY, LE GAULT ST-DENIS, MORIERS,
PRE ST-EVROULT, PRE ST-MARTIN**

8 Place de l'Eglise 28800 LE GAULT SAINT DENIS

Tel : 02.37.47.28.85 Fax : 02.37.47.24.66. Email : mairielegaultsaintdenis@wanadoo.fr

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU COMITE SYNDICAL
DU REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE**

Le Comité syndical du Regroupement Pédagogique de Dancy, le Gault-Saint-Denis, Moriers, Pré-St-Evroult, Pré-St-Martin, s'est réuni le jeudi 27 mai 2010 à 20 heures 30, à la mairie du Gault-St-Denis, sous la présidence de M. François WISSOCQ, Président.

Absents/excusés : M. Patrick CHARPENTIER / Suppléant : M. Fabien GILLET
M. Hervé LASNE / Suppléante : Madame Lucette LAUNAY
M. Ludovic BOUILLY ARNOULT
Mme Marie Stella PERRIER (pouvoir à M. Gilles SALLE)

Secrétaire de séance : M. David DEL PESO

Le Comité Syndical,

- Prend connaissance des effectifs pour la rentrée 2010 :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
23	18	22	21	25	17	14	17
63			94				
157							

Soit une perspective de 157 élèves.

- Le Comité Syndical sera attentif à la concrétisation des effectifs à la rentrée afin d'envisager l'extension des locaux en 2011.
- Durant la période transitoire, la salle de repos actuelle sera affectée à la 3^{ème} classe maternelle.
- La Directrice fait part des mouvements dans l'équipe enseignante.
- Le Président présente un estimatif des travaux d'extension, le cas échéant, entre la construction « type existant » et un bâtiment modulaire afin d'avoir connaissance de la charge résiduelle possible pour le S.I.R.P..
- Fait part des besoins nécessaires à l'installation de la nouvelle classe. Les crédits ayant été inscrits au budget pour un montant de 3 000.00 €
- Prend connaissance des décisions modificatives nécessaires au paiement de la licence des antivirus (budget SIRP) et au paiement de l'annonce légale pour l'appel d'offres « transport scolaire » (budget Régie de Transport).
- Charge M. David DEL PESO d'obtenir les devis pour l'achat d'un vidéoprojecteur.
- Est informé de l'installation du photocopieur et de l'aménagement du bac à sable en pelouse.
- Est informé que l'ordre de services sera adressé à l'Entreprise ROUSSEL pour la pose des rideaux au restaurant scolaire et dans la classe où est installé le tableau blanc interactif.
- Fait part de la vacance du poste d'accompagnateur de car (occupé par Mme GENTY jusqu'à la fin de l'année scolaire).
- Approuve les comptes de gestion 2009 de la perceptrice pour le SIRP et la Régie de Transport Scolaire.
- Décide la création de 2 postes d'adjoints techniques principaux de 2^{ème} classe, dans le cadre de l'évolution de carrière des chauffeurs.
- Après avoir entendu les propositions de la commission d'appel d'offres concernant le marché « transport scolaire », décide de retenir l'entreprise CARS DUNOIS pour un montant de 358 814.23 €T.T.C., pour une tranche ferme de 2 ans et deux tranches conditionnelles de 3 ans chacune.
- La charge mensuelle sur 10 mois sera de 4 107.03 €T.T.C./mois la 1^{ère} année, subventionnée à hauteur de 80 %, à ce jour, par le Conseil Général.
- Charge le Président de signer les pièces afférentes au marché.
- Est informé de la fête de l'école le mercredi 30 juin prochain.

Le Président,
François WISSOCQ.